

Déclaration de rendement

N° 0021-2013/07/01

1. Type d'article de construction :

HWAM 3520 IHS, HWAM 3530 IHS
poêle à combustible solide et sans alimentation d'eau chaude
EN 13240:2001/A2:2004/AC:2007

2. Identification de l'article de construction :

HWAM 3520 IHS, HWAM 3530 IHS

3. Usage(s) prévu(s) de l'article de construction :

Poêle à combustible solide et sans alimentation d'eau chaude.

4. Nom et adresse du fabricant :

HWAM A/S
Nydamsvej 53
8362 Hørning
Danemark
www.hwam.com / www.wiking.com

5. Nom et adresse du représentant agréé :

Non applicable.

6. Systèmes d'évaluation et de contrôle de la constance du rendement de l'article de construction (AVCP) :

Système 3.

7. Tâche(s) de l'organisme notifié, s'il y a lieu :

Rhein-Ruhr Feuerstätten Prüfstelle GmbH, organisme notifié n° 1625,
a effectué l'essai de type conformément à la norme
EN 13240:2001/A2:2004/AC:2007 selon le système 3
et délivré le rapport d'essai n° 40 12 3172.

8. Rendement déclaré

Spécifications techniques harmonisées	EN 13240:2001/A2:2004/AC:2007
Caractéristiques importantes	Rendement
Résistance au feu	
Réaction en cas d'incendie	AI
Distance par rapport aux matériaux combustibles	Distances minimum, en mm Par rapport à paroi arrière: 100 Par rapport à paroi latérale: 200 Par rapport au plafond / au-dessus du poêle: - Partie frontale/devant le poêle: 800 Par rapport au sol/sous le poêle: -
Risque de chute à l'extérieur des combustibles enflammés	Admis
Émission de produits de combustion	CO: 0,08 % NOx: 108 mg/m ³ THC: 51 mg/m ³ PM: 20 mg/m ³
Température en surface	Admis
Sécurité électrique	Admis
Facilité de nettoyage	Admis
Pression maximale dans le réservoir d'eau en service	- bar
Température des fumées à la puissance thermique nominale	238 °C
Résistance mécanique (faculté de porter la cheminée/le tuyau des fumées)	Non indiquée / non essayée (NPD)
Puissance thermique	
Puissance nominale	4,5 kW
Puissance de chauffage ambiant	4,5 kW
Puissance de production d'eau chaude	- kW
Coefficient de rendement	83,4 %

9. Le rendement de l'article de construction indiqué aux points 1 et 2 est conforme au rendement déclaré au point 8.

La présente déclaration de rendement est délivrée sous l'unique responsabilité du fabricant indiqué au point 4.

Signé pour et au nom du fabricant :

Hørning, 01.07.2013

Torsten Hvam Sølund, Chef technique

